

Travaux de renforcement et d'élargissement du pont Peney

Travaux de renforcement et d'élargissement du pont dès le 6 octobre 2025, durant 15 mois environ

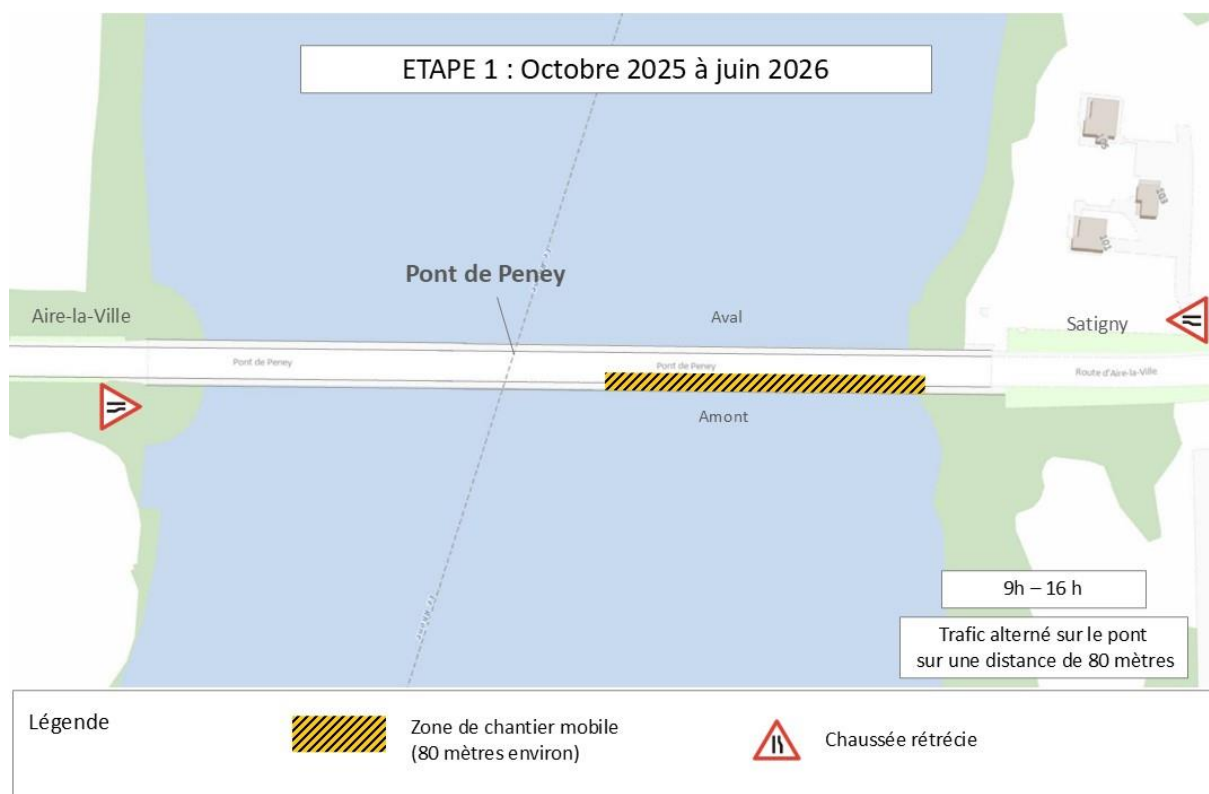
Ces travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

Etape 0 : Dès le 6 octobre 2025, durant 2 semaines - Installations de chantier / Débroussaillage

- Pas d'impacts sur la mobilité.

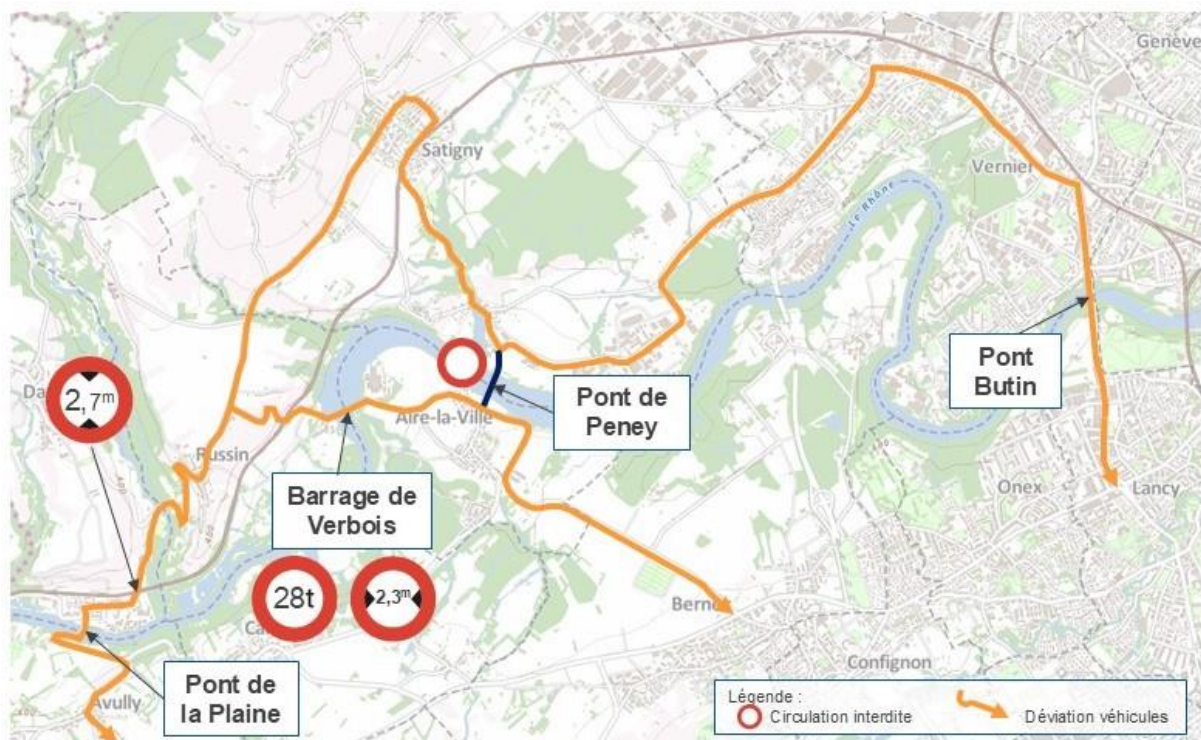
Etape 1 : Dès le 20 octobre 2025, durant 8 mois environ - Travaux préparatoires

- Circulation maintenue dans les deux sens, avec un trafic alterné ponctuel par tronçons de 80 mètres, en heures creuses uniquement (9h00-16h00).
- Circulation piétons et cycles maintenue.



Etape 2 : de fin juin 2026 à mi-août 2026 - Travaux principaux

- Fermeture à la circulation du pont pour tous les modes, excepté pour les piétons et les vélos, pied à terre.
- Itinéraires de déviation prévus par les autres ponts franchissant le Rhône (voir infographie ci-dessous).



Transports publics :

- Rive droite :
 - Remplacement de la ligne 70 depuis "Satigny, Gare" par la ligne 83 (via le tracé actuel de la ligne 70)
 - Création d'un arrêt de correspondance pour les lignes 73 et 83
- Rive gauche :
 - Itinéraire habituel maintenu pour la ligne 70 entre Confignon et Aire-la-Ville
 - Itinéraire habituel maintenu pour la ligne 83 entre Viry et Aire-la-Ville

Pour assurer la correspondance entre les arrêts "Pont de Peney" et "Bois-de-Bay", la traversée du pont doit se faire à pied.



Etape 3 : de mi-août 2026 à décembre 2026 - Travaux de finition

Le 1er octobre 2025, l'Office cantonal du génie civil a présenté, lors d'une séance publique destinée à la population, le chantier du Pont de Peney et ses impacts sur les mobilités. [Voir la présentation](#)

Cet avis de travaux sera régulièrement mis à jour (précision des dates des étapes, nouvelles infographies...) sur la page [Avis de travaux : Info mobilité - Pont de Peney II | ge.ch](#) : merci de vous y référer.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des perturbations temporaires de circulation et des nuisances sonores sont à prévoir. Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Raisons

Renforcement du pont, afin de pérenniser l'ouvrage, de garantir la sécurité des usagers circulant sur les routes cantonales et de le rendre accessible aux convois exceptionnels.

Elargissement du pont, afin d'améliorer les mobilités actives en créant des pistes cyclables.

Maître d'ouvrage : Office cantonal du génie civil

Pour toute information complémentaire :

GE-TRANSPORTS à votre service

@: ge-transport@etat.ge.ch

T. 022 546 87 00

Document(s) à télécharger

- [Présentation_Peney_DEF 01.10.2025 \(pdf - 1MB\)](#)

Lien(s) utile(s)

- [Page officielle](#)